

CURIOSITÉS



L'ÉGLISE DU SACRÉ-COEUR

Bâtie en pierres blanches extraites de la carrière toute proche, l'église fut agrandie en 1853 et en 1870 par l'érection du chœur et du clocher.

Entièrement construit en pierres, ce clocher est remarquable et unique sur notre territoire. Les travaux furent réalisés grâce à la générosité de la famille de Colonne-Courtebourne qui était propriétaire d'une grande partie du hameau. Le marquis de Courtebourne fut nommé parrain de la cloche fondue en 1861.



LE CHÂTEAU DE DIPPENDAL

Ce château a été construit par le sieur Nicolas-Antoine Bernet qui avait racheté des terres appartenant au marquisat des Calonne-Courtebourne, durant la Terreur. La façade a été remaniée en 1830.

Ecottes garde le souvenir de la noblesse puisque le bois de Courtebourne, ancienne propriété des marquis de Calonne-Courtebourne, appartient encore à leur famille, demeurant en Belgique, les comtes de Limburg-Stirum.

PAYS
d'OPALE
Communauté de communes

CONTACTS



03 21 35 73 73



paysdopale.fr



9 avenue de la Libération
62340 GUINES



tourisme@paysdopale.fr



PAYS
d'OPALE
Communauté de communes



Circuit de randonnée pédestre

Sentier des Écottiers

6/9 KM - 1H30/2H15



ÉCOTTES

CIRCUIT N°10

Sentier des Écottiers

- 1 En sortant du parking, vous longez l'église du Sacré-Cœur. Vous arrivez sur une large intersection puis tournez à droite pour remonter la rue jusqu'à la D215.
- 2 Vous traversez avec grande prudence cette D215 et vous continuez sur le chemin en face. Suivez la Vallée d'Ecottes.
- 3 Vous prenez à droite au croisement et longez le Bois de Dippendal.
- 4 Face au Château de Dippendal, vous tournez alors à droite et rattrapez la D215 que vous traversez avec prudence. Vous voilà de nouveau à l'église.
- 5 Vous prenez cette fois vers la gauche et descendez la rue de Ferlinghem. Au calvaire, vous continuez tout droit.
- 6 Au croisement des sentiers, vous empruntez celui de droite et le suivez pendant environ 1.5 kilomètre.
- 7 Vous arrivez sur la D224. Vous tournez à droite et vous la longez prudemment sur 250 mètres.
- 8 Vous virez à gauche et passez, cette fois-ci, sous le pont du TGV. Vous poursuivez tout droit et prenez à droite au bout du chemin, pour vous diriger vers le village.
- 9 De retour à Écottes, vous apercevez le clocher de l'église : tournez dans la ruelle vers la gauche et continuez tout droit jusqu'au parking de l'église, point de retour de la randonnée.



Place de l'église



6/9 KM



1H30/2H15



Balisage jaune

